



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté

Égalité

Fraternité

Réunion d'entente,
Épreuve du Grand Oral dans l'académie de Créteil



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GROUPE ÉCONOMIE ET GESTION

Réunion des professeurs

1. Définition de l'épreuve



Épreuve dite « Grand Oral »

Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

- **Définition et objectif**

- Épreuve orale - Coefficient : 14
- Durée : 20 minutes - Préparation : 20 minutes

- **Finalité de l'épreuve**

- L'épreuve permet au candidat de **montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante**. Elle lui permet aussi de **mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation**, et de **montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel**.

- **Évaluation de l'épreuve**

- Le jury valorise la **solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique**, la **précision de son expression**, la **clarté de son propos**, son engagement dans sa parole, sa force de **conviction**.
- Il peut s'appuyer sur la grille indicative.

Épreuve dite « Grand Oral »

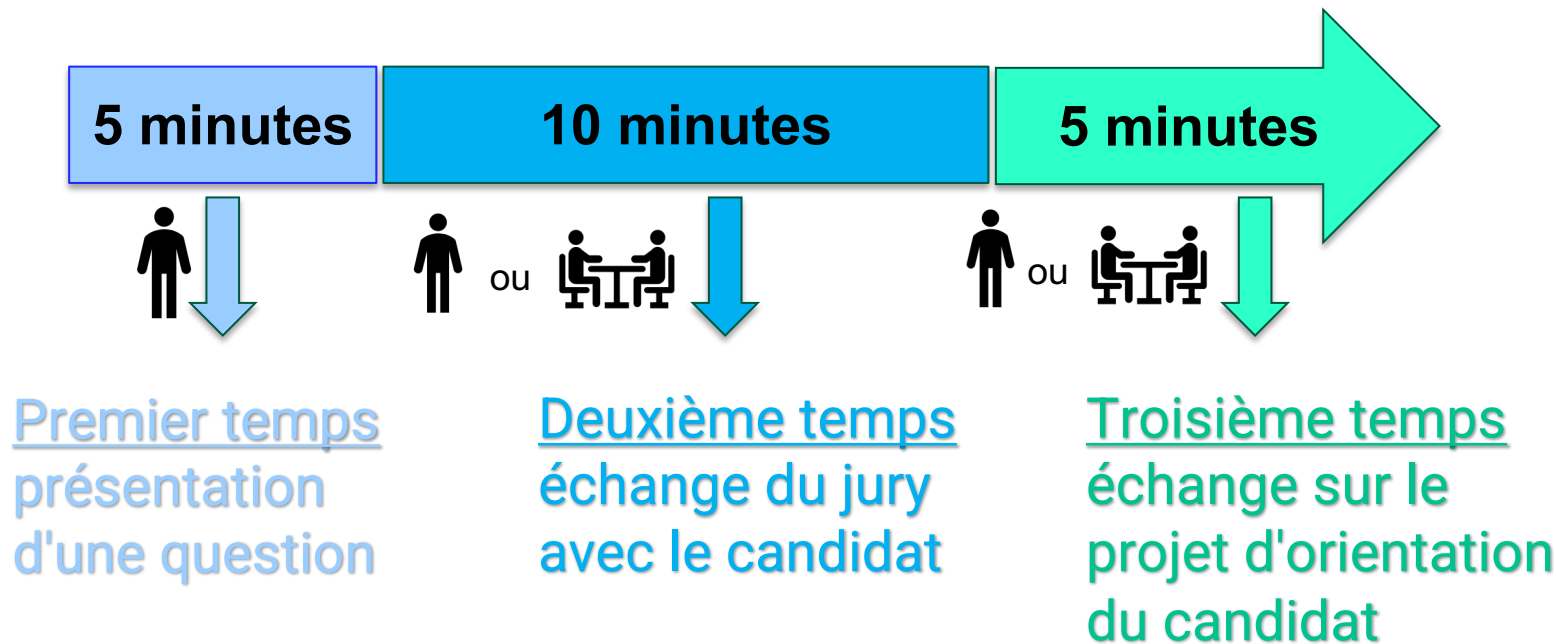
Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

- **Format de l'épreuve : Les deux questions du Grand Oral**
 - Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.
 - Les questions sont transmises au jury par le candidat sur une feuille, signée par le professeur de la spécialité concernée et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.
 - Le jury choisit une des deux questions.
 - Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation.
 - L'exposé du candidat se fait sans note (attention : des aménagements sont prévus pour la session 2021).

Épreuve dite « Grand Oral »

Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

- Déroulement de l'épreuve



Épreuve dite « Grand Oral »

Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

- **Déroulement de l'épreuve**

- Premier temps de 5 min de présentation d'une question, au cours duquel le candidat explique son choix de préparer la question, puis il la développe et y répond.
- Second temps de 10 min d'échanges, amenant le candidat à préciser et à approfondir sa pensée et pouvant porter sur toute partie du programme du cycle terminal des enseignements de spécialité.
- Troisième temps de 5 min d'échange sur le projet d'orientation, où le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel, expose les différentes étapes de la maturation de son projet et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Épreuve dite « Grand Oral »

Texte et documents de référence

- **Site Éduscol**

<https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

- Guide pour le jury de l'épreuve de Grand oral.
- Questions/réponses pour le jury du Grand oral

- **BO spécial n°2 du 13 février 2020**

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm>

- Définition de l'épreuve dite « Grand Oral »

- **BO n°23 du 10 juin 2021**

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo23/MENE2117192N.htm>

- Modalités d'organisation du baccalauréat 2021 dans le contexte de l'épidémie de Covid-19

- **Ressources académiques**

<https://educloud.ac-creteil.fr/index.php/s/EXX7mpq6tP62rtB>

- Vadémécum académique du Grand Oral

Le Grand Oral

Organisation inter-académique

- **Calendrier**

- L'épreuve du grand oral se déroulera entre le 21 juin et le 30 juin 2021

- **Lieux de passage**

- Dans l'établissement du candidat

- **Nombre de candidats concernés, charges des jurys**

	77	93	94
Nombre de candidats	2 273	2 785	1 954
Nombre de centres	35	37	27

	JURY
Jour 1	
8h30	-
10h30	3
14h00	4
16h00	3
Jour 2	
8h30	4
10h30	3
14h00	4
16h00	3

2. Être jury au Grand Oral



Être jury au Grand Oral

Le jury

- **Composition du jury**

- Un enseignant de Management sciences de gestion et numérique ayant en charge l'enseignement spécifique du candidat
- Un enseignant de Droit-économie ou un enseignant en charge d'un enseignement commun, ou un professeur-documentaliste

- **Fonctionnement du jury**

- Les deux professeurs conduisent l'épreuve à part égale et équilibrent leurs temps de parole sur le temps 2 comme sur le temps 3.
- Une posture professionnelle **d'accueil et d'accompagnement de la parole des élèves** : mettre en confiance le candidat, attitude bienveillante, entrer dans un véritable dialogue en sortant d'une position de sanction ou d'attribution mécanique de points. Ce n'est ni une interrogation orale ni un contrôle de connaissances.

Être jury au Grand Oral

Recueillir et accompagner la parole de l'élève

- **Recueillir la parole de l'élève**
 - Créer un espace de dialogue avec le candidat et entre les membres du jury eux-mêmes.
 - Avoir conscience de la façon dont la conduite de l'échange peut modifier les performances des candidats.
- **Le jury est alors attentif à la capacité du candidat à :**
 - s'engager dans son propos, en conduisant une démonstration, en rendant compte du choix de la question à laquelle répond son exposé ;
 - capter l'attention, soutenir un discours par la voix, le corps ;
 - gérer son temps, ponctuer son discours pour le rendre audible et convaincant ;
 - mobiliser des connaissances disciplinaires, des termes spécifiques.

Être jury au Grand Oral Durant les trois temps

- **Durant les trois temps**

- Si le candidat traite une question qui ne relève pas de mon enseignement :

Je peux être attentif à la qualité de l'engagement du candidat dans son propos, à la gestion de son temps, de sa voix et de son corps, au caractère convaincant du propos rendu compréhensible à un non spécialiste ; mais je suis aussi capable de mesurer la cohérence sur le fond et l'emploi, par exemple, d'un vocabulaire spécifique ou non, de notions explicitées ou non.

- Si le candidat traite une question relevant de mon enseignement :

Je peux être attentif à la cohérence sur le fond et l'emploi, par exemple, d'un vocabulaire spécifique ou non, de notions explicitées ou non ; mais je suis aussi capable de mesurer la qualité de l'engagement du candidat dans son propos, le caractère convaincant de celui-ci, ainsi que sa capacité à gérer son temps, sa voix, son corps.

- Dans les deux cas de figure :

J'écoute les propos du candidat dans la perspective d'échanger ensuite avec lui sur la logique globale de ce qu'il cherche à montrer, et non pour opérer une vérification des savoirs disciplinaires pour eux-mêmes.

Être jury au Grand Oral Durant les trois temps

- **Particulièrement, durant le second temps**

- La deuxième partie de l'épreuve doit aussi évaluer les capacités argumentatives du candidat, il s'agit donc d'un entretien avec celui-ci.
- L'espace d'échange du grand oral est ainsi à la fois un espace de dialogue avec le candidat et entre les membres du jury eux-mêmes. Cela suppose de créer un terrain d'échange commun en maintenant une exigence d'intelligibilité et de clarté d'un discours adressé à chacun.
- Le jury peut interroger le candidat sur toute partie du programme des enseignements de spécialité permettant d'amener le candidat à préciser et à approfondir sa pensée au travers de la solidité de ses connaissances et de ses capacités argumentatives.
- **Cet entretien est mené en lien avec la présentation que le candidat a faite lors de la première partie de l'épreuve.**

Être jury au Grand Oral Durant les trois temps

- **Particulièrement, durant le troisième temps**
 - Ce temps doit permettre une réflexion sur les liens entre les enseignements et l'orientation.
 - L'élève est incité à établir des liens entre les questions supports du grand oral et son projet d'orientation et sa progression dans les motivations et les choix de poursuite d'études.
 - Les évaluateurs sont attentifs aux liens tissés entre les enseignements et la réflexion sur son orientation et son parcours, et en particulier, dans la voie technologique, aux liens tissés entre les deux types de projets qui alimentent le grand oral, le projet technologique rebaptisé par commodité « étude approfondie » et le projet d'orientation.
 - **Le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation** qui a pu évoluer, ou si le projet d'orientation n'est pas encore clairement défini. Il convient dans ce cas de prendre en compte, par exemple, la réflexion personnelle sur la formation que s'est fabriquée le candidat par le choix de ses enseignements de spécialité.

3. Foire aux question session 2021



Le Grand Oral

Foire aux questions

- **Le candidat dispose-t-il de documents pendant l'épreuve ?**
 - Le candidat peut conserver lors du premier temps le document qu'il a préparé durant le temps de préparation. Il ne peut en revanche ni s'appuyer sur un support numérique ni présenter une réalisation qu'il aurait préparée durant l'année. **Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation ; il ne sert qu'à appuyer le propos, si le candidat le juge nécessaire**
 - Il peut s'avérer particulièrement pertinent de réaliser un support pour tout ce qui ne peut se traduire simplement à l'oral (schémas, tableaux de résultats, tracés de courbes, diagrammes, cartes mentales, citations, frises du temps, lignes de code, relations littérales etc.), mais l'élève devra alors s'attacher à rendre intelligible ce support à un auditoire qui n'est pas forcément expert.
 - Sur le 2e temps de l'épreuve, un tableau peut permettre d'appuyer les échanges sans que ce support ne transforme cette deuxième partie en écrit.

Le Grand Oral

Foire aux questions

- **Le jury peut-il remettre en cause la question ?**

- La question elle-même ne fait pas l'objet d'une évaluation. La commission ne peut pas remettre en cause la question puisqu'elle a été validée par les professeurs accompagnateurs de l'élève. Il n'y a pas de mauvaise question. Ce qui importe, c'est la manière dont l'élève se saisit de la question et la traite.
- Les deux questions peuvent ne pas avoir été travaillées dans le cadre d'un projet.
- Les deux questions portent sur l'enseignement de spécialité Managements sciences de gestion et numérique ; le second enseignement de spécialité (Droit-économie) peut être mobilisé dans l'argumentation des questions ou lors de l'entretien.

- **Comment se passe l'accueil des candidats ?**

- Les deux membres du jury doivent se présenter en indiquant leur enseignement.
- L'un des membres du jury prévient le candidat qu'au bout de 5 minutes, il interviendra pour l'inviter conclure.
- Ni l'un, ni l'autre des membres du jury ne se présente comme un (non-)expert ou un (non-)spécialiste.

Le Grand Oral

Foire aux questions

- **Les membres du jury peuvent-ils autoriser le candidat à utiliser du matériel (ex : tableau...) qui est à disposition dans la salle d'examen ?**
 - Le candidat peut être autorisé à utiliser du matériel **uniquement dans le 2ème temps de l'épreuve**, dès lors que cela n'obère pas la qualité de sa prestation orale. Il peut disposer du support écrit qu'il a conçu pendant le temps de préparation, ou utiliser le matériel à disposition dans la salle, si cela constitue une aide à sa prise de parole ; mais il doit alors veiller à donner toute la priorité à son interaction avec le jury.
 - Par exemple, les membres du jury peuvent demander au candidat d'écrire au tableau... mais ils peuvent aussi le faire sur le support écrit, sur un tableau interactif, etc. En ce cas, il ne faut pas oublier de mettre tous les candidats dans les mêmes conditions de passation puisque c'est un examen.
 - **Un candidat est là pour s'exprimer à l'oral et non pour passer ses 10 minutes à écrire au tableau. Le jury doit donc veiller à nourrir cette interaction par le type de questions qu'il pose au candidat.**

Le Grand Oral

Foire aux questions

- **Lors du deuxième temps de l'épreuve, les questions du jury peuvent-elles porter sur l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité ?**
 - Oui. Durant le temps d'échange avec le jury, le candidat peut avoir à mobiliser l'ensemble du programme du cycle terminal. **Mais cette partie de l'épreuve doit aussi évaluer les capacités argumentatives du candidat, il s'agit donc d'un entretien avec le candidat et non d'une interrogation de connaissances.** Cet **entretien est mené en lien avec la présentation que le candidat** a faite lors de la première partie de l'épreuve. Cette articulation est indispensable et constitue un point de vigilance important. Le jury peut interroger le candidat sur toute partie du programme des enseignements de spécialité permettant d'amener le candidat à préciser et à approfondir sa pensée au travers de la solidité de ses connaissances et de ses capacités argumentatives.
 - De façon exceptionnelle pour la session 2021 et afin de tenir compte des conséquences pédagogiques liées à la crise sanitaire durant l'année scolaire 2020-2021, le candidat a la possibilité de présenter un document de son établissement, signé de ses professeurs et présentant le cachet de l'établissement, mentionnant les éventuelles parties du programme de chacun des enseignements de spécialité qui n'auraient pas pu être étudiées en classe du fait de la situation sanitaire. Il ne pourra alors être questionné sur les liens entre la question traitée et ces parties du programme.

Le Grand Oral

Foire aux questions

- **Les deux enseignements de spécialité du candidat peuvent-ils donner lieu à des questions lors de la deuxième partie de l'épreuve ?**
 - Selon la composition du jury et la question présentée durant la première partie, les deux enseignements de spécialité du candidat peuvent être mobilisés lors de la deuxième partie « échanges avec le candidat ». Cette partie est donc dans **le prolongement de l'exposé initial du candidat en lien avec la spécialité sur laquelle il s'adosse ou sur les deux spécialités lorsque la question est transversale.**
- **Y aura-t-il un temps de préparation de questions supports de l'étape 2 de l'épreuve, de la part de la commission ?**
 - L'élaboration d'un questionnement en amont de la prestation d'un candidat n'est pas possible avant le choix de la question qui intervient juste avant le temps de préparation du candidat. Il convient d'inciter les évaluateurs à construire leurs relances au cours de la présentation orale et à chaud au cours de l'échange avec le candidat sans se réserver un temps entre l'exposé du candidat et l'entretien pour préparer les questions qu'ils souhaitent poser lors de ce deuxième temps de l'épreuve.

Le Grand Oral

Foire aux questions

- **Sur quels critères sont évalués les candidats ?**
 - Le jury peut s'appuyer sur la grille indicative.
- **Comment les niveaux de maîtrise proposés dans la grille d'évaluation indicative peuvent-ils être convertis en une note pour le baccalauréat ?**
 - Les niveaux de maîtrise sont posés ensembles par les deux évaluateurs.
 - L'évaluation est globale : elle apprécie l'ensemble de la prestation du candidat et n'a donc pas vocation à répartir des points entre les trois parties de l'épreuve.
 - La grille indique des attendus et non des points ou des scores, afin de laisser les deux membres de jury, en complète concertation et indépendamment des trois temps de l'épreuve, décider du profil du candidat en se servant dans leur réflexion des repères qui constituent la grille.
 - Il est conseillé de **convertir globalement l'évaluation des compétences en une note et non de répartir des points par compétence.**

Le Grand Oral

Foire aux questions

- **Comment passer de la grille à la note ?**
 - Attention à ne pas traduire un ressenti disciplinaire au dépend de l'oralité.
 - Faire le point sur chaque critère de façon à ce qu'ils aient tous leur importance, éventuellement en faisant une appréciation pour chacun d'eux.
 - Évaluer la performance et non la personne (biais connus de la voix, la gestuelle, l'apparence, la tenue vestimentaire ...).
 - **L'absence de barème indique que c'est bien la totalité de la prestation qui doit être évaluée globalement par les deux membres du jury ensemble.**
- **Y aura-t-il un temps d'évaluation pour le jury après le passage du candidat ?**
 - Un temps est prévu pour la concertation entre les deux membres de jury à la fin de la prestation d'un candidat et avant l'arrivée du suivant.

Le Grand Oral

La grille indicative

Critères	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
TRES INSUFFISANT	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages Ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, Incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, Discours non argumenté Décousu.
INSUFFISANT	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
SATISFAISANT	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt	Discours articulé Pertinent, Énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury <u>avec éventuellement quelques relances</u>	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite Appuyée sur des arguments précis et pertinents.
TRES SATISFAISANT	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, Capacité à conduire et exprimer une argumentation <u>personnelle</u> , Bien construite et raisonnée.